



Comité Départemental d'Action Sociale

Compte-rendu de la réunion du 14 Novembre 2024

Cette instance s'est tenue en présence des représentants syndicaux des Finances Publiques du 93, des correspondants sociaux des Directions, ainsi que les membres du Service Social du 93.

L'action sociale, collective ou individuelle vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles (sur le plan matériel comme psychologique).

Plusieurs sujets ont été évoqués notamment le vote du nouveau règlement intérieur du CDAS, le rapport annuel d'activité 2023 de l'Action Sociale du 93 et du Service Social de la Seine-Saint-Denis ainsi que les propositions de sorties et les spectacles de Noël.

Nous remercions le personnel du Service Social de la Seine-Saint-Denis qui a présenté un rapport exhaustif autant sur son volume d'interventions que sur la nature de celles-ci.

Les points abordés par ce compte-rendu sont les suivants :

Page 2 - Le spectacle Arbre de Noël 2024

Page 3 - Le spectacle Arbre de Noël 2025

Page 2 - Evolution sur les thèmes de propositions de sorties en 2025

Page 2 et 3 - Le Rapport annuel d'activité de l'Action Sociale de la Seine-Saint-Denis en 2023

Page 3 et 4 - Le Rapport 2023 du Service Social de Seine-Saint-Denis

Le spectacle Arbre de Noël 2024

L'évènement de Noël se déroulera à la Compagnie Alexis Gruss qui propose cette année un spectacle équestre rythmé par un orchestre où les artistes exécuteront des numéros aussi bien dans les airs que sur la piste. Une jolie trousse en tissu aux motifs festifs contenant boisson, compote, bonbons et chocolats sera distribuée aux enfants à l'entrée du spectacle.

Les organisations syndicales ont fait part des difficultés rencontrées par les agents à télécharger les cartes Micados.

Le spectacle Arbre de Noël 2025

Cette année encore la faiblesse du budget (dont 6 % est capté par Bercy chaque année sous forme d'une réserve budgétaire) ne laisse malheureusement qu'un choix restreint au niveau des spectacles : fête foraine, cinéma ou cirque. C'est dans ce contexte que le choix du spectacle en 2025 a été entériné par un vote. L'Arbre de Noël 2025 prévu au Grand Rex sera sous le thème la « Férie des Eaux » où la mise en scène ingénieuse offrira un spectaculaire bal de jets d'eau.

Evolution sur les thèmes de sorties proposées en 2025

À la demande de certains agents, il sera proposé en 2025 des sorties sous le thème du sport, des sorties à l'étranger ou le vendredi. L'Action Sociale souhaite également offrir un plus grand nombre de places pour une sortie proposée afin d'améliorer le taux d'acceptation.

Le rapport annuel d'activité de l'Action Sociale de la Seine-Saint-Denis en 2023

Le Secrétaire du CDAS a présenté le rapport d'activité 2023 de l'Action Sociale :

- En 2023, 9187 agents actifs, 1610 retraités et 4571 enfants de 0-16 ans ont bénéficié directement des services de l'Action Sociale de la Seine-Saint-Denis, soit une légère diminution par rapport à 2022.
- Le volet Restauration Collective continue sa nette décroissance en 2023. Entre 2019 et 2023 ce secteur est marqué par une baisse de 25 % du nombre de repas. La crise sanitaire et le modèle de travail hybride contribuent largement à cette diminution.
- L'Action Sociale confirme que toutes les demandes de places en Crèche ont été attribuées en 2023. *(Si votre demande n'a pas été satisfaite nous vous remercions de nous en informer).*
- Le Logement est l'un des volets importants de l'Action Social de la Seine-Saint-Denis. Un secteur en forte tension qui a pour conséquence un nombre d'attributions insatisfaisant par rapport aux demandes

: 354 attributions pour 516 demandes !!! Le rapport d'activité 2023 du Service Social rappelle que dans le 93 les demandes de logements sont principalement faites par les agents qui ont obtenu leur première affectation après leur scolarité. Logements qui souvent sont une deuxième résidence pour ces agents et entraînent par conséquent des frais supplémentaires. Le rôle de l'Action Sociale est de proposer au plus grand nombre un logement abordable. 68 % de dossiers acceptés ce n'est toujours pas suffisant !!!

- Le poste consacré aux subventions séjours d'enfants stagne. L'Action Sociale propose des subventions pour des séjours en centre de loisirs, en gîtes ou en colonies de vacances. En 2023 il y a eu 136 bénéficiaires pour un montant total de 11 140€. Le Secrétaire du CDAS pense que peu d'agents ont connaissance de ce dispositif. *(Vous pouvez peut-être bénéficier de cette subvention selon votre situation, nous vous encourageons à soumettre votre demande auprès de l'Action Sociale).*

- Les CESU Sport ont été lancés avec succès auprès des agents. 171 demandes d'une valeur totale de 10 430€ ont été satisfaites. Les organisations syndicales ont une nouvelle fois souligné les difficultés pour certains agents à payer les collectivités locales et les associations avec ces chèques. Le Secrétaire du CDAS rappelle qu'il n'existe aucune obligation de leur part d'accepter ces chèques, en outre une enquête auprès des agents fait ressortir un score de satisfaction de 8/10 sur ces chèques. *(Nous vous remercions de nous signaler tout incident que vous auriez eu avec les CESU Sport ou Famille).*

- L'EPAF offre des séjours enfants. Il y a une très nette amélioration entre 2022 et 2023 toutefois les chiffres sont loin de ceux de 2019, 248 enfants en 2023 contre 402 en 2019...

La CGT a interpellé le Secrétaire du CDAS sur les difficultés à réserver des places sur la plateforme et les incohérences sur les heures d'ouverture des inscriptions en ligne. Pour les colonies de vacances d'hiver 2024/2025 proposées par l'EPAF, dont les offres sont soumises au premier arrivé premier servi, l'ouverture des inscriptions en ligne était prévue à 9h00. Or un bug informatique sur la plateforme « indépendant de leur volonté » a ouvert l'accès aux inscriptions bien avant l'heure annoncée. Les agents connectés à l'heure prévue ont consulté des offres avec peu ou pas du tout de places. Des solutions sont mises en place actuellement pour les 30 agents qui n'ont pu s'inscrire. La Direction rappelle que l'agent doit signaler toute difficulté auprès du service d'assistance de l'EPAF.

Le Rapport 2023 du Service Social de Seine-Saint-Denis

L'équipe a présenté le bilan de son action 2023. **Elle a reçu près de 510 agents des MEFSIN du 93, soit une diminution par rapport à 2022.** Toutefois cette diminution des demandes d'aide s'explique par les nombreux changements de personnel en 2023 entraînant des absences de permanences sur les différents sites de travail.

Il convient de retenir que **301 dossiers sur les 510 concernent des nouveaux agents**, cette hausse significative s'explique par le fait que la Seine-Saint-Denis est un département de première affectation.

En outre le nombre de dossiers concernant les agents « parent-solo » représente 25 % des demandes d'aide.

Dans le cadre de ses différentes interventions, le Service Social a reçu 23 % d'agent A, 24 % d'agents B, 43 % d'agents C, 7 % de contractuels et 3 % de retraités. La DGFIP (toutes directions confondues) représente 60 % des dossiers traités par le service social de Seine-Saint-Denis.

L'action du Service Social du 93 porte sur les problématiques de budgets et de maladie (démarches, mais aussi problème financier lié à celle-ci) représentant près de 50 % de leurs interventions, le reste se répartissant entre la santé, le logement et la vie professionnelle. Sur ce dernier plan, plus de 50 % de leurs actions se fondent sur des problèmes de mutations, d'environnement de travail et de conflit interpersonnel.

Les aides financières sur le plan national ont augmenté de 13 % entre 2022 et 2023, soit de 5 071 287€ à 5 733 089€ (en 2021 le montant s'élevait à 3 943 047€). **Cette augmentation est de 37 % en Seine-Saint-Denis !!!**

Le Service Social souligne qu'en « raison de l'inflation, le budget des agents a été mis à mal. La diminution du pouvoir d'achat et l'incapacité à constituer une épargne de précaution ont rendu difficile la gestion des imprévus. Le recours à des aides financières et les montants attribués témoignent de cette vulnérabilité économique ».

En 2023, 310 dossiers ont été traités, pour un montant total de 478 542 €. Face à cette forte augmentation des demandes d'aide (+90 % depuis 2021), le plafond a été rehaussé par une note de mars 2023. **On note également une hausse considérable des demandes de secours d'urgence alimentaire (+200 % entre 2022 et 2023).** Une réflexion est en cours pour adapter ce dispositif aux besoins évolutifs.

(La CGT a toujours alerté, à chaque occasion, instance ou réunion avec la Direction, sur la situation précaire et alarmante de nos agents les plus vulnérables imposant qu'une seule mesure urgente et acceptable qui est la revalorisation de nos traitements et indemnités).